COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Département de l'Ardèche soutient le « Mastrou »

17 août 2022

À la suite des récents incendies qui se sont produits autour de Lamastre, la préfecture, au nom du principe de précaution, a décidé de suspendre temporairement l'activité touristique du train de l'Ardèche. Une enquête a d'ailleurs été ouverte pour déterminer l'origine du feu, sans pour l'heure, rendre ses conclusions.

L'interruption actée jusqu'au 15 août vient d'être prolongée jusqu'au 21 août. Cette prolongation, difficilement compréhensible au regard du faible risque actuel, et en dehors de toute démonstration factuelle, menace l'économie de tout un territoire.

En effet, élément majeur de l'identité ardéchoise, le « Mastrou » contribue fortement au rayonnement de la vallée du Doux grâce à son potentiel touristique et économique. Chaque année, plus de 130 000 personnes empruntent cette ligne mythique qui constitue aussi un patrimoine historique et culturel, cher au cœur des Ardéchois.

Olivier Amrane, Président du Département, en accord avec Jean-Paul Vallon, vice-président, maire de Lamastre, président de la communauté de communes du pays de Lamastre et Laëtitia Bourjat, conseillère départementale déléguée à l'économie, s'opposent à ce nouvel arrêté pris au nom du principe de précaution sans considérer les éléments d'ensemble, parmi lesquels le caractère vital de l'activité du « Mastrou » dans le bassin de Lamastre.

« Le Mastrou est un élément essentiel de l'économie de notre territoire. L'entreprise emploie plus de 30 salariés et génère également de nombreux emplois induits. Depuis une semaine, beaucoup de commerçants, et professionnels de l'hôtellerie-restauration en particulier, souffrent de l'arrêt du train. Si nous devons être prudents compte tenu du niveau de sécheresse, nous ne connaissons pas encore l'origine de tous ces incendies. Il ne faut donc pas tirer de conclusions trop hâtives », insiste Jean-Paul Vallon, Vice-président du Département et Maire de Lamastre.

« Il n'est pas concevable pour les élus de voir l'activité du Mastrou être mise à l'arrêt. C'est un outil emblématique et identitaire du patrimoine ardéchois, vecteur de développement économique et d'attractivité touristique. Les retombées économiques de cette exploitation se mesurent à l'échelle de toute la vallée du Doux et au-delà. Aussi je demande à Monsieur le Préfet de revoir sa position, d'autant que si les conditions météorologiques viennent à se confirmer, la pluie devrait permettre d'éloigner les risques», déclare Olivier Amrane, Président du Département de l'Ardèche. »

Contact : Stéphanie Dintre 06 07 97 73 39 – Corine Fontanarava 06 82 83 25 22
com@ardeche.fr

Olivier Amrane, Président du Département et Jean-Paul Vallon, Vice-président à bord du « Mastrou ».

Contact : Stéphanie Dintre 06 07 97 73 39 – Corine Fontanarava 06 82 83 25 22
com@ardeche.fr